



HAL
open science

Dominance, glottopolitique et pratiques d'enquête

Thierry Bulot

► **To cite this version:**

Thierry Bulot. Dominance, glottopolitique et pratiques d'enquête : Modéliser les pratiques de langues en zone d'Oïl. *Moderne Sprachen*, 2004, 2 (48), pp.59-74. halshs-00845618

HAL Id: halshs-00845618

<https://shs.hal.science/halshs-00845618>

Submitted on 17 Jul 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dominance, glottopolitique et pratiques d'enquête : modéliser les pratiques de langues en zone d'oïl¹

THIERRY BULOT (Université de Rennes 2)

1 Dominance et glottopolitique

1.1 Autour du terme langue

Le terme même de dominance renvoie dans un premier temps et dans notre esprit au concept de *langue minorée* (Marcellesi, 2003a : 57) dans la mesure où, dépassant les acceptions positivistes attribuées aux termes « langues régionales », « langues minoritaires », il permet de décrire dynamiquement des situations sociolinguistiques complexes visant à hiérarchiser des langues –c'est-à-dire au concret des pans entiers de la communauté sociale visée- non seulement à des fins d'hégémonie mais aussi pour tenter de faire disparaître dans un mouvement dès lors assumé par leurs propres locuteurs, celles vouées à la stigmatisation. Envisager la minoration linguistique structurant les pratiques langagières implique également d'admettre pour toute situation sociolinguistique (et *a fortiori* pour celle du Pays de Caux²) *l'existence de langues différentes* là où le discours dominant, voire celui empreint du bon sens, n'en voit qu'une –le français prétendument standard- flanqué éventuellement de ses variantes régionales voire sociolectales³ et de quelques langues exogènes marquées du sceau des immigrations récentes et perçues comme telles. Cela signifie, enfin et sans pour autant entrer dans une polémique mais en faisant cas de la connaissance acquise des recherches de terrain, que le concept de *langue* renvoie en l'état à une production

a) nécessairement **sociale** : une langue n'existe que parce que les locuteurs intériorisent son existence via des/leurs pratiques linguistiques tant représentées qu'effectives ; effectivement, deux systèmes linguistiques identiques sont des langues différentes si leurs locuteurs respectifs les construisent ainsi. Le concept même de « frontière linguistique » n'échappe pas à cette détermination (Bavoux, 2003 : 25) : les langues sont construites distinctes pour assurer, en toute hétéronomie, la part identitaire de chaque communauté sociale qui à la fois se l'approprie et la produit. (Bulot, 2004),

¹ Une première version de ce texte a donné lieu à une communication au colloque *Langue dominante / langue dominée* organisé par le CETAS (Rouen-France- le 22 novembre 2003).

² Le Pays de Caux est l'appellation de la partie la plus septentrionale de la Normandie. Il correspond approximativement au département de Seine-Maritime.

³ Il faut en effet garder à l'esprit que le processus même de minoration n'est pas réservé aux seules langues dites telles mais concerne en puissance la totalité des formes langagières en usage sur une aire donnée.

b) **diverse** et **hétérogène** : son usage varie localement, socialement, selon les types d'interaction, le sexe des interlocuteurs, les genres de discours, etc.

c) **constituée** par et pour un réseau minimal de systèmes linguistiques identifié par glossonyme voire un auto-glossonyme et une conscience linguistique spécifiques affirmés par une majorité de locuteurs d'une communauté sociale donnée (Blanchet, 1998 : 50 pour ce dernier point) ; le terme « réseau » signifiant entre autres que les interactions entre les locuteurs s'effectuent sur une aire territorialisée, c'est-à-dire un espace de légitimité sociale que les mêmes locuteurs construisent comme étant celui d'une légitimité d'usage linguistique..

Ainsi, le français et le cauchois (en tant que langues) sont dans un rapport de domination au moins caractéristique de la zone d'oïl française⁴

- a) par le fait même qu'elles sont hiérarchisées (la français valant « socialement » davantage parce que lié entre autres à la mobilité sociale),
- b) parce que la variété standard posée comme territorialisée est désignée et perçue comme étant du français (la survalorisation de la variété auto/hétéro-désignée comme standard et constitutive des parlures des couches culturellement hégémoniques est une des modalités clés de la dominance), et enfin
- c) parce qu'on constate –malgré des discours identitaires sans équivoque- qu'elles sont dans un rapport de répartition fonctionnelle spécifique des configurations diglossiques. Du même point de vue sociolinguistique, le cauchois –dès lors que l'on admet que les discours évaluant sa vitalité constituent au moins pour partie ses essence et existence sociales- entre dans un processus concomitant de satellisation⁵ avec le français : les discours épilinguistiques visant à le décrire comme une déformation du français, une sous-langue, un parler local, comme impropre à l'écriture compte tenu de sa variation... procède des effets glottopolitiques d'une telle situation.

4 Du point de vue de l'idéologie linguistique, le monolinguisme semble être les seules garantie et ultime condition à la cohésion communautaire quand par ailleurs, il permet de dénier l'existence de variations socioculturelles et sociolinguistiques.

⁵ « *La satellisation est le résultat sociolinguistique des rapports d'hégémonie ; des systèmes linguistiques généralement proches mais parfois nettement différents du système dominant s'organisent comme s'ils dépendaient de lui, devaient s'effacer devant lui, comme s'ils étaient régis par lui.* » (Marcellesi, 2003b : 278).

1.2 *Dominance et glottopolitique*

Dans un second temps, le terme de dominance est à mettre en relation avec le concept de **glottopolitique**. Nous ne reviendrons pas en détails sur ce concept⁶ sinon pour souligner deux choses⁷ : en tant que pratiques d'interventions sur les langues il est une approche essentielle de la minoration linguistique qui nous préoccupe, et en tant que conceptualisation des actions sur les langues par diverses catégories d'acteurs sociaux, il permet d'interroger largement les dynamiques socio-langagières qui nous intéressent. Plus largement, il permet non seulement de remarquer et de qualifier les interventions des États sur les pratiques linguistiques mais encore de notifier les actions des acteurs non étatiques et ou institutionnels (associations, comité divers) ; pour la part qui nous concerne, il doit pouvoir rendre compte des actions individuelles sur la/les langues dès lors qu'il est mis en corrélation avec un autre concept : la **glottonomie**. Proposé par Louis Guespin (1985), ce dernier terme pose entre autres la nécessité de faire suivre l'analyse des pratiques langagières d'une réflexion et partant d'une action sur les modalités d'une intervention sur ces mêmes pratiques.

Or, nous posons que la glottonomie n'est pas du seul ressort, des seules compétences des groupes institués mais concerne également, *va-t-on dire*, le *quidam* : l'enquête que nous allons présenter (et qui sert de base à ce propos en retour) procède à l'évidence d'une démarche glottonomique ; les résultats sont destinés à permettre une intervention sociale circonstanciée, ne serait-ce que par les retours qu'en attendent les enquêté(es) et le support⁸. Elle relève également de la glottopolitique dans la mesure où, interrogeant les pratiques langagières, elle concourt à prescrire, décrire, proscrire, ... ces mêmes pratiques et à interroger non seulement le statut des langues mais encore leurs rapports respectifs. Autrement dit, nous posons, qu'à l'instar des politiques strictement politiques⁹ qui jouent sur les niveaux symbolique et pratique, se conçoit (Figure 1) une *glottonomie appliquée* (i.e. non experte mais active néanmoins dans les discours portant sur la langues et ses usages) jouant sur les deux mêmes niveaux et permettant ainsi à chaque locuteur de s'instaurer légitimement comme une instance discursive de nor-

⁶ Pour une synthèse thématique et terminologique des travaux fondateurs, voir notamment Bulot et Laroussi (1991) ; pour l'inscription critique du concept dans le champ sociolinguistique voir Marcellesi (2003a).

⁷ Nous allons ici tenter une approche syncrétique des propositions théoriques de Louis-Jean Calvet (1994) et de Louis Guespin (1985) quant aux politiques dites linguistiques. Réputées inconciliables parce qu'elles semblent relèvent d'appréciations différentes mais conjuguées car elles rendent compte de mêmes faits socio-langagiers, ce propositions nous semblent alors pouvoir permettre de modéliser avec plus de précisions la situation moderne des langues d'oïl de France.

⁸ Nous y revenons dans les pages qui suivent.

⁹ C'est-à-dire dire qui ne concerneraient que les seuls États ou les instances en relevant (Calvet, 1987 :157).

malisation, de promouvoir conjointement et sans contradiction apparente des mesures langagières¹⁰ (i.e. liées aux interactions qu'il vit et/ou se représente) relevant du dirigisme (« il faut interdire le cauchois à l'école »), du libéralisme (« ça sert à rien d'apprendre le cauchois ») voire de l'autogestion (« mais chacun a bien le droit de le parler et de l'apprendre à ses enfants »).

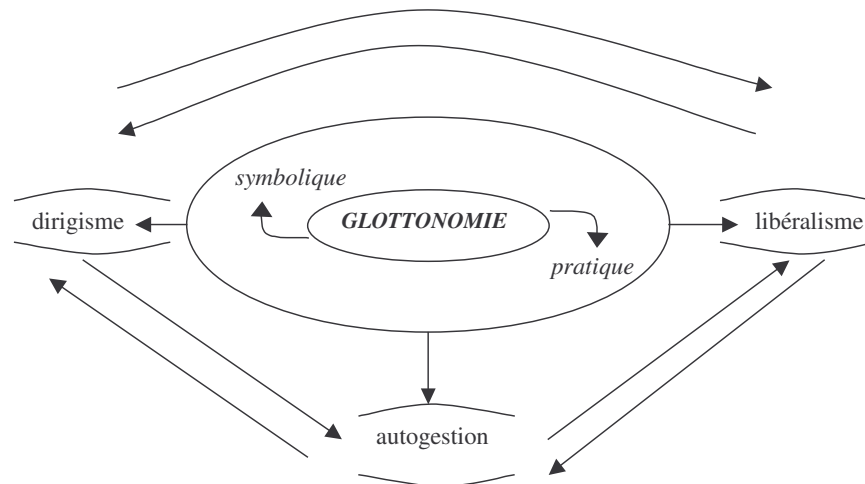


Figure 1: glottonomie appliquée

Au bilan, dans des situations sociolinguistiques réputées monolingues, se dynamisent réciproquement, au moins par hypothèse, des attitudes et pratiques glottopolitiques dirigistes, libérales voire autogestionnaires. Par ce principe de réflexivité réciproque, l'information langagière (qu'elle soit de source experte ou non) dès lors qu'elle paraît pertinente pour les locuteurs/acteurs, entre aussitôt dans le « circuit langagier »¹¹ qui, parce qu'elle contribue à faire entrer en langue une ou des pratiques langagières spécifique, modifie les connaissances des locuteurs qui ont alors tout loisir de l'instrumentaliser à des fins très diverses.

Cette hypothèse nous permet de concevoir à un second niveau une glottopolitique¹² de la minoration à articuler non plus sur ses seules trois dimensions définitoires (libérale/ dirigiste et auto-gestionnaire) mais de fait, en distinguant les agents et les instances d'action, à articuler conjointement (Figure 2)

¹⁰ Théoriquement réservées à la conceptualisation de la glottopolitique.

¹¹ Selon les termes de Louis Guespin (1985 : 27).

¹² À comprendre comme la somme des actions en œuvre ou à mettre en œuvre pour/contre une langue / des langues et ses usages.

- a) aux décisions et effets sur la représentation des langues (fonction symbolique) et
 b) aux effets et décisions sur le fonctionnement des langues (fonction pratique) ; ces deux derniers niveaux étant intimement liés.

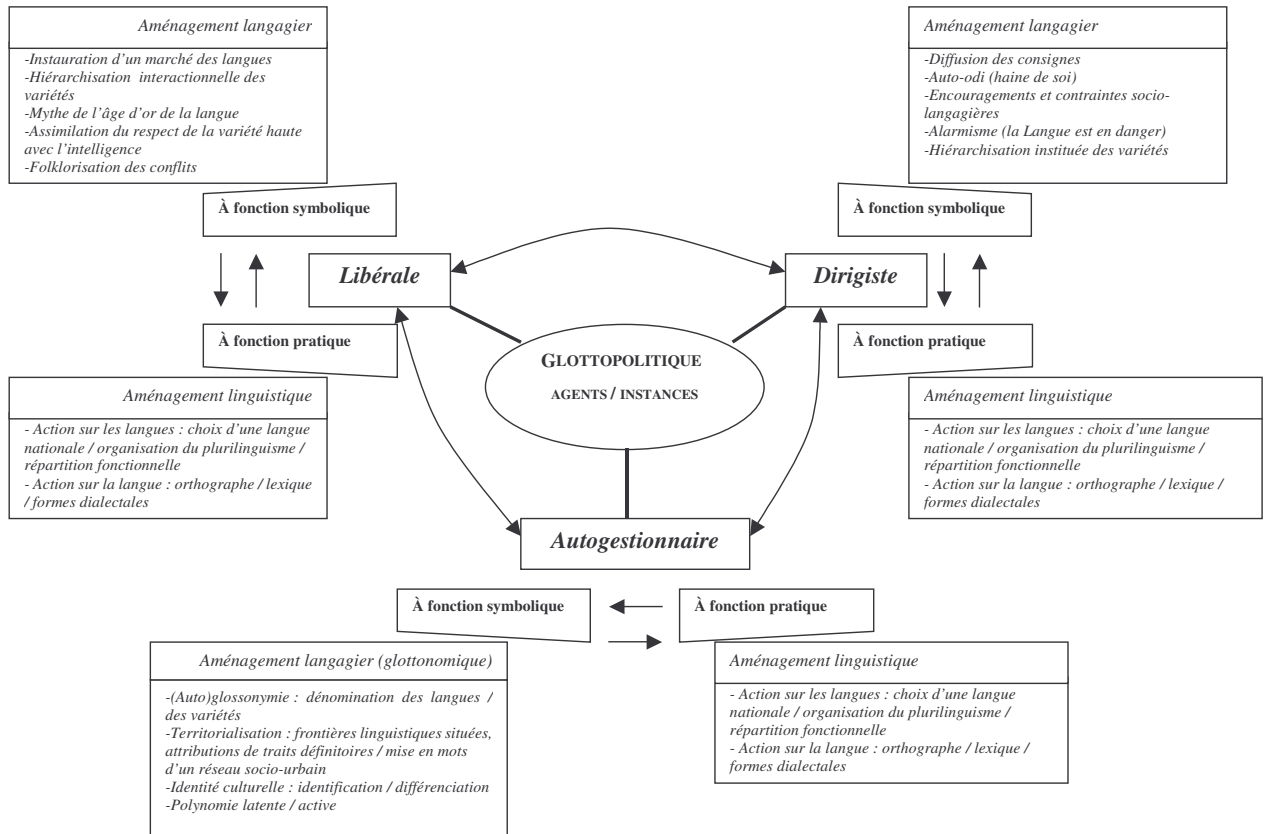


Figure 2 : une glottopolitique de la minoration

Nous avons pleinement conscience que ce modèle descriptif vaut surtout pour la zone d'oïl de France à partir duquel il a été élaboré. Reste qu'il pose de manière synthétique un fonctionnement paradoxal en apparence qui doit pouvoir être transféré à d'autres situations : comment des locuteurs francophones déclarés¹³ et construits comme monolingues par une politique d'État relativement constante sur ce sujet et une praxis linguistique dominante marquant l'innocuité sociale de pérenniser de telles formes, maintiennent sans pour autant s'en prévaloir, sinon une langue minorée du moins un discours sur cette langue.

1.3 Présentation sommaire de la recherche

Concrètement, notre texte rend compte d'une recherche en cours sur les modalités du processus de reconnaissance-naissance du normand et particulièrement du cauchois¹⁴. Il fait suite à d'autres publications (Bulot, 2003 ; Bulot et alii, 2003 ; Bulot et Courard, 2001 ; Bulot et Jannot, 2001) portant sur les premiers moments de la prime enquête essentiellement qualitative faite en Pays de Caux auprès d'adultes (entretiens semi-directifs et tests de compétence) et auprès d'élèves du primaire (questionnaires et tests de compétence). Ces premières recherches ont permis de faire valoir qu'il existait non seulement des pratiques linguistiques perçues comme spécifiques par les Cauchois mais encore des représentations fortement identificatoires et relatives à la langue sur le territoire, le réseau urbain, la culture, les valeurs, autrement dit des pratiques langagières posées comme inhérentes à l'identité culturelle cauchoise.

Pour l'heure, nous exposons ici les résultats partiels de l'enquête de terrain initiée en décembre 2002 par la diffusion sur cinq semaines d'un questionnaire dans un journal hebdomadaire implanté largement en Pays de Caux : le *Courrier Cauchois*. Cette diffusion est la première d'une série car ce même questionnaire a été soumis au total sur quatre sites différents : Le Havre, Rouen, Yvetot et Dieppe¹⁵. Nous avons choisi de le diffuser d'abord dans ce journal pour plusieurs raisons évidemment liées

- a) parce que celui-ci propose à chacune de ses livraisons une rubrique consacrée au cauchois (« Parlons cauchois ») ; son lectorat est par hypothèse apte à produire des attitudes langagières pertinentes pour avoir au moins une pratique visuelle de la langue ;
- b) le journal montre son « attention linguistique » par des articles *ad hoc* toutes les fois qu'un événement le rend possible ; cela rend compte également d'une demande de la part de ces mêmes lecteurs ;
- c) parce ses diffusion et tirages couvrent la totalité du Pays de Caux et enfin, et
- d) parce que son lectorat, nécessairement plus âgé que la moyenne des personnes jusque là interrogées mais surtout ciblées (par les sujets déve-

¹³ Et *a fortiori* de toute langue dite dominante.

¹⁴ La recherche, initiée à l'Université de Rouen dans le cadre de l'opération *Reconnaissance/naissance d'une langue : le normand* (1999-2001). UMR CNRS 6065, se poursuit actuellement à l'Université de Rennes 2 dans le programme intitulé *Langue normande : pratiques langagières et glottopolitique* (2001-2004). EA3207 CREDILIF.

¹⁵ Au total 396 questionnaires exploitables ont été obtenus. Seuls ceux issus de recueil « Courrier Cauchois » ont été pour l'heure (octobre 2003) dépouillés.

loppés dans l'hebdomadaire) constitue un groupe témoin indispensable à l'enquête elle-même qui, sa globalité, porte sur les pratiques langagières des jeunes du Pays de Caux.

Pour terminer cette brève présentation, ajoutons que nous n'exposerons pas ici les données qualitatives mais que nous nous cantonnerons aux seules informations quantitatives de cette partie du corpus.

2 L'enquête

2.1 *Le questionnaire*

Le questionnaire soumis aux enquêtés (voir annexes pour le détail des questions) s'est inspiré d'une enquête (Blanchet, 2002) à laquelle nous avons participé et effectuée en zone gallo auprès d'enfants de classe primaire et de collège. Il est composé de **six parties distinctes** qui ne sont pas toutes présentes dans la version gallèse pour à la fois tenir compte des spécificités du terrain (il va de soi que les items concernant les compétences linguistiques des locuteurs doivent porter sur le cauchois et non sur le gallo!) mais aussi de la méthodologie puisque le projet de recherche est conçu pour à la fois recueillir les attitudes langagières (ce qui suppose au moins le recours à des échelles d'attitude) et le discours épilinguistiques (ce qui implique un recours important aux questions ouvertes pour permettre l'élicitation des stéréotypes et leur analyse).

La **première partie** est consacrée aux données socio-biographiques de l'enquêté (sexe, date et lieu de naissance, résidence, etc.).

La **seconde partie** interroge les représentations linguistiques des locuteurs posés alors comme juges de la situation sociolinguistique (*Qu'est-ce qu'on parle dans notre région ?*). Vient ensuite une question visant à recueillir les définitions naturelles de trois termes évidemment polémiques : « français régional », « langue régionale » et « patois ».

Une **troisième série de questions** permet aux personnes enquêtées de se positionner très largement sur les pratiques linguistiques d'autrui (*Qu'est-ce que vous pensez des gens qui emploient des mots, prononciations ou expressions de notre région ?*). Cette partie se termine sur une question ouverte relative à l'approche glottonomique de l'enseignement du dialecte (*Comment pourriez-vous décrire la façon de parler (ou d'écrire) le cauchois à quelqu'un qui cherche à l'apprendre ?*).

Les questions suivantes introduisent la **quatrième partie** portant sur les compétences linguistiques effectives des locuteurs (*Est-ce que vous connaissez ces mots et ces phrases ?*).

La **cinquième partie** comprend un ensemble de phrases écrites en français et pour lesquelles, le locuteur est appelé soit à choisir une reformulation (*Comment diriez-vous autrement ?*) soit en à proposer une ou des autres. Elle se termine par une évaluation de phrases (*Évaluez les phrases suivantes. Est-ce que c'est du bon français (BF), du mauvais français (MF), du français familier (FF), du français régional (FR), du normand ou du cauchois (NC) ?*) attestées dans les usages (sans pour autant que tout locuteur accepte et conçoive d'affirmer la réalité de cet usage pour lui-même) régionaux et relatives à des acceptions francisées de tournures dialectales.

La **sixième et dernière partie** du questionnaire est composée exclusivement d'échelles évaluatives demandant aux locuteurs de se positionner par rapport à des affirmations portant tantôt sur l'auto-appréciation de leur compétence linguistique « Pensez vous parler le cauchois ? », la répartition sexuée des usages et compétences linguistiques « Qui parlent le plus en cauchois ? les femmes ou les hommes ? », la transmission de la langue « Pensez vous qu'on doit apprendre le cauchois aux jeunes ? », la place du cauchois dans les médias « Pensez vous qu'on doit entendre davantage parler cauchois à la radio et sur les chaînes de télévision régionales ? » et « Pensez vous qu'on doit lire davantage de cauchois dans les journaux régionaux ? », la qualification épilinguistique du cauchois par rapport aux aires linguistiques « D'après vous, le cauchois est une sorte de... français, de ... normand », la patrimonialité du cauchois (Bulot T. et Courard S., 2001) « Pensez vous que le cauchois est à préserver ? », et enfin l'évaluation des pratiques bilingues « Pour une personne, savoir parler le cauchois sans savoir parler le français est ? Gênant /avantageux » et « Pour une personne, savoir parler le cauchois en sachant parler le français est ? Gênant /avantageux ».

2.2 L'échantillon. Descriptif sommaire

La moyenne d'âge de la population enquêtée (90 personnes au total) est de 62 ans sachant que cette proportion, uniquement indicative de la sortie du système scolaire initial, supporte quelques nuances : 54,6% des enquêtés (groupe A) sont nés avant 1939 et les 45,3% restant (groupe B) après cette date. Les femmes, qui sont sensiblement plus nombreuses (52%,3 de femmes contre 47,7% d'hommes), sont aussi les plus âgées (36% du groupe B contre 18,6% pour les hommes). Tout sexe confondus, ce sont les ruraux

(c'est-à-dire ceux qui se sont déclarés comme tels) qui dominent l'échantillon (66,6% de ruraux contre 31,4% de citadins). Les employés dominent largement avec 26,8% de personnes interrogées suivies des enseignants (14,6%) des cadres (12,4%) des ouvriers (11%) des agriculteurs et des fonctionnaires (8,5%), des commerçants et des professions libérales (6,1%). Notons que 4,9% des personnes se sont déclarées sans profession.

2.3 *Les pratiques linguistiques auto-déclarées*

Parmi les personnes qui se déclarent habiter en campagne, 29,2% ont des ascendants qui ont été des agriculteurs et cette proportion monte à 34,1% pour la totalité du monde agricole (c'est-à-dire y compris les ouvriers agricoles) contre seulement 7,1% des urbains. Toutes les personnes qui ont répondu ont, en outre, au moins un de leurs ascendants nés en Pays de Caux et fait plus de 95,6% d'entre elles ont leur deux parents eux-mêmes nés en Seine-Maritime. La durée moyenne de séjour en Pays de Caux est de 37 années¹⁶.

Pensez-vous parler le cauchois ? 45,3% des locuteurs se déclarent comme de très bons locuteurs du cauchois. Sur les 23,3% se déclarant non locuteurs, les deux tiers sont des femmes. Au total ce sont près de 45% des réponses qui font état d'une pratique très médiocre ou inexistante du dialecte. Ces tendances ne sont de fait pas remises en cause de manière significative par le facteur âge.

Qui parle le cauchois, les femmes ou les hommes ? Sur l'ensemble de l'échantillon, une forte tendance se dégage : ce sont les hommes qui parlent le cauchois (69,2% des réponses) ; cette proportion relève davantage d'appréciations masculines (75,6%) que féminines (59%). Une analyse plus précise des réponses fait apparaître deux distinctions importantes, l'une relative au sexe et – surtout- l'autre à l'habitat. On constate effectivement que les appréciations négatives relèvent toutes de locuteurs ruraux avec une légère saillance pour la population féminine.

Bilan. Les réponses aux questions relatives à l'appréciation auto-centrée des compétences linguistiques permet de faire apparaître, en plus des facteurs « sexe » (pour la part insécurité linguistique) et « habitat » pour le rapport à l'urbanisation linguistique, un autre facteur de différenciation de l'échantillon : la déclaration d'une compétence nulle ou faible versus une bonne ou excellente. Pour l'heure, on trouve confirmation que les urbains peuvent se déclarer locuteurs dialectaux, que les ruraux sont perçus et se perçoivent comme plus dialectophones que les urbains, et que les moins bons locuteurs déclarés sont des femmes habitant la campagne.

¹⁶ Cette moyenne est relativement faible compte tenu de l'âge moyen de l'échantillon ; elle s'explique par la mobilité tardive (prise de retraite) d'un certain nombre de personnes. La formulation des questions n'a pas permis d'affiner les réponses sur ce point.

2.4 *Que parle-t-on dans la région ? Les faits de dominance.*

À la lecture des réponses à cet ensemble de questions, il apparaît que deux langues dominent conjointement en Pays de Caux : d'une part le cauchois (avec 86,7% des réponses¹⁷) et d'autre part le français (avec 84,9% des réponses). Respectivement la part des cauchophones déclarés est de 48,2% et de 52,1%. Cet écart n'est certes pas significatif mais peut indiquer malgré tout une tendance : les Cauchois privilégient la langue cauchoise pour définir leur aire linguistique mais les locuteurs mêmes de la forme laissent au français la primauté parce qu'ils reprennent à leur compte les effets de la minoration ; autrement dit, ils hiérarchisent les deux langues et font état, de la sorte, de ce qu'une simple observation de terrain y compris par un non spécialiste de la question cauchoise peut montrer : il y a une répartition fonctionnelle des deux systèmes linguistiques au bénéfice du français en Pays de Caux. On peut trouver confirmation de cette tendance dans un autre résultat : 58,8% des réponses données indiquent que « on parle patois » dans cette région mais ce sont principalement des locuteurs déclarés (36,5%) qui déclinent cette attitude, le patois restant un terme discriminant (même lorsque le stigmate est renversé) face au français¹⁸. Paradoxalement, s'affirmer *non locuteur* permet, d'un point de vue identitaire, de surinvestir le cauchois par rapport à un français que l'on va par ailleurs déprécier dans ses variantes régionales et locales.

La conscience de pratiques linguistiques cauchoises est à mettre en rapport avec la présence incontestable et incontestée du français en Pays de Caux : les locuteurs cauchophones sont plus de la moitié (32,6%) des 60,5% de l'échantillon qui affirment le caractère local de son usage. Cette conscience de la variation est à mettre en regard avec les jugements dépréciatifs qui y sont associés : seules 38,4% des personnes interrogées affirment que l'on parle bien français en Pays de Caux¹⁹. Il faut enfin noter la faible part des langues autres que le français et le cauchois : 82,8% des réponses sont nulles et aucune de celles proposées ne dépasse 5% (l'anglais y compris !).

¹⁷ Ce qui signifie explicitement que 15 % des locuteurs n'ont pas coché la case correspondante.

¹⁸ La question sur le normand obtient 39,5% de réponses positives et ce sont encore les cauchophones qui font le plus gros des réponses (50%). Par ailleurs, compte tenu qu'il n'y a eu que 7% de non-réponses à la question portant sur le positionnement du cauchois par rapport au normand et au français (*Le cauchois est une sorte de... ?*), on constate que la conscience linguistique majoritaire pose clairement la parenté génétique (certes représentée) du cauchois vers le normand (70,9%) plutôt que vers le français.

¹⁹ Là encore ce sont les locuteurs du cauchois qui forme la plus grande partie des réponses (20,9%).

2.5 Évaluations des pratiques régionales

Nous avons ici choisi de commenter les items dont les résultats sont supérieurs ou égaux à 60% des réponses ; par hypothèse, ils sont traces des représentations dominantes en œuvre. Pour le cas, il s'agit des catégories²⁰ « patois » (77,9%), « identification » (73,1%), « droit » (68,6%) et « affect » (67,4%) ; qui renvoient respectivement aux propositions : « c'est du patois », « j'en connais », « ils ont bien le droit » et « j'aime bien ». Identifiées comme du patois, les items exposés dans les consignes relèvent de pratiques régionales certes en partie marquées par le substrat dialectal mais surtout stéréotypiques des pratiques langagières cauchoises. Dire que c'est du « patois » en une telle proportion est poser la force de leur minoration et sans doute davantage celle de toutes les formes perçues comme étant *françaises* et *régionales*, comme non standard. Les autres évaluations saillantes font état pourtant d'une légitimité liée à l'usage (« droit ») tant pour autrui que pour les personnes interrogées puisqu'elles affirment connaître des locuteurs et apprécier cette langue.

Quelques nuances sont là encore à opérer. Les enquêtés ont eu non seulement à choisir les items proposés, mais aussi à les classer. Ces choix, corrélés aux déclarations relatives à leur propre compétence de langue, permettent de nuancer un tant soit peu ces premières tendances :

- « c'est du patois ». On constate ainsi que, si l'on considère la totalité des réponses donnant cette catégorie, l'ordre diffère effectivement entre les non-locuteurs et les locuteurs. Les uns prennent le rang 1 à 43,5% et si l'on considère les trois premiers rangs (ceux qui semblent les plus pertinents et en terme de globalité de réponses), ils sont 91,3% à classer ce terme dans les 3 premiers rangs²¹. Les locuteurs, pour leur part, privilégient dans une moindre mesure le rang 3 (27,3%) pour compter sur les trois premiers rangs un total de 69,7%.
- « j'en connais ». Pour cet item, les réponses des trois premiers rangs obtiennent sensiblement le même score (environ 40%) ; la distinction porte sur le choix saillant : les non locuteurs privilégient le rang 3 (avec 26,3% des réponses) quand les locuteurs vont, eux, réserver leurs réponses au rang 4 (32,3%).
- « Ils ont bien le droit ». L'ensemble du groupe choisit en premier le rang 1, mais les non locuteurs affirment davantage leur adhésion à l'idée de légitimité que les locuteurs : sur les trois premiers rangs, les uns sont 68,4% et les autres 53,3%.

²⁰ Toutes les autres catégorisations sont inférieures à 50%.

²¹ Rang 1 : 43,5%, rang 2 : 26,1%, rang 3 : 21,7%

- « j'aime bien » Les non locuteurs répondent à 53,3% pour les trois premiers rangs et privilégient de fait le rang 4 (26,%) quand les locuteurs sont 31,3% à choisir prioritairement le rang 2 (ils sont par ailleurs 75% sur les trois premiers rangs).

De cette brève analyse quantitative, il apparaît que les évaluations des pratiques d'autrui diffèrent selon que les personnes interrogées se déclarent (et se représentent sans doute) locutrices ou non du cauchois (Figure 3).

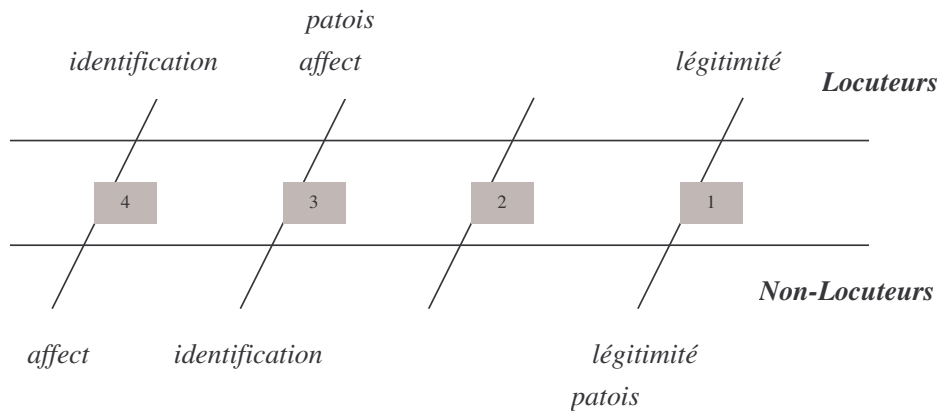


Figure 3 : évaluations des pratiques

Bilan. De fait, les locuteurs placent en premier rang la légitimité d'usage des pratiques évaluées et semblent associer « affect » et « patois » sur un même niveau d'échelle. On constate que le fait de connaître ou non d'autres locuteurs n'est pas le facteur déterminant de leur évaluation. Dans une autre mesure, bien que la légitimité soit également de l'ordre des premières évaluations des non-locuteurs, celle-ci est associée au terme « patois » ; bien que non locuteurs déclarés, ils rencontrent pourtant plus de locuteurs que les locuteurs eux-mêmes, et leur pratique attributive visant à reconnaître ces pratiques comme « patoises » est à corrélérer avec une appréciation moindre, pour eux-mêmes, de l'affect.

2.6 Transmission et diffusion: un possible bilinguisme?

*Le cauchois doit il être appris/transmis aux jeunes ?*²² À cette question l'ensemble de l'échantillon répond plutôt favorablement : 60,8% de réponses très positives ? Pourtant, il convient de noter une double distinction, l'une liée au facteur « habitat » et l'autre au facteur « locuteur déclaré ». S'il apparaît que les non-locuteurs sont plutôt dé-

²² Une très grande majorité (91%) de l'échantillon pense qu'il est nécessaire de préserver le cauchois (facteurs « âge », « habitat », « locuteur », « sexe » confondus). Reste ici à mettre à jour les éventuelles contradictions d'une telle attitude.

favorables à la transmission de la langue (48,3%), on lit par ailleurs que les ruraux et les urbains de ce groupe s'opposent : les premiers sont de fait favorables (56,3%) à un apprentissage quand les seconds sont plus nettement défavorables (61,5%). Les locuteurs, pour leur part, se prononcent très en faveur de la transmission (en tout cas bien plus largement que les non locuteurs, respectivement 72,7% contre 44,8%) et si les ruraux de ce groupe demeurent dans cette tendance, on retrouve une forte proportion d'urbains hostiles à une telle proposition.

Ces premiers constats masquent une autre opposition, liée au facteur « âge » et qui semble faire trace à nouveau (Bulot, 2003) d'un processus de reconnaissance-naissance. Les enquêtés non locuteurs du groupe A (les personnes nées avant 1939, moyenne d'âge 72 ans) sont plus enclins à refuser la transmission (59,7% du total) et lorsqu'ils sont urbains, cette proportion passe à 77,8% (contre 61,5% précédemment). Les locuteurs de ce même groupe sont dans une même dynamique d'accentuation des proportions. En revanche, les personnes du groupe B (celles nées après 1939, moyenne d'âge 50 ans) sont, par rapport à la totalité de l'échantillon, beaucoup plus nettement (urbains et ruraux confondus) en faveur de la transmission de la langue : le saut quantitatif est tout à fait remarquable pour les urbains de ce groupe ; les non locuteurs passent de 30,8% d'avis très favorables à 75% ; les locuteurs passent, eux, de 50% à 85,7% d'avis très favorables.

Doit-on entendre davantage de cachois dans les médias audiovisuels ? Là encore, la tendance globale est plutôt en faveur d'une réponse positive (66,2%) ; là encore, les locuteurs sont plus ancrés dans cette disposition que les non locuteurs ; les distinctions sont à faire entre les facteurs « âge » et « habitat ». Les ruraux sont plus nettement favorables à la présence du cachois dans les médias mais ce sont les plus jeunes d'entre eux qui accentuent substantiellement la tendance ; il faut noter que si les urbains du groupe A restent dans une attitude négative (57,1%), ceux du groupe B sont plus enclins à valider une telle présence.

La place du cachois dans la presse écrite régionale pose sans doute un autre rapport à la langue, puisqu'elle mobilise (ce qui apparaît dans les réponses aux questions ouvertes mais qui ne seront pas ici traitées) non plus la seule légitimité à parler, faire parler, entendre, faire entendre, mais aussi le rapport entre norme et écriture, entre choix (ortho)graphiques et variétés de langue, entre lecture orale et décodage des formes. Les résultats globaux donnent à voir une attitude plutôt positive vis à vis de la présence de plus de cachois dans les journaux régionaux (71,4%). Les locuteurs sont plus favorables que les non locuteurs (81% contre 56,6%) ce qui est attendu compte tenu de la compétence déclarée, mais ce sont surtout les urbains les plus âgés

(groupe A) qui s'y opposent, ceux du groupe B allant dans le sens d'une attitude favorable.

Les deux dernières questions posées concernent l'appréciation du bilinguisme ; la première interroge l'opportunité de ne parler que cauchois : tous facteurs confondus (sexe, habitat, âge et compétence linguistique déclarée) les personnes interrogées répondent à 98,7% qu'un tel monolinguisme est « très gênant ». Une appréciation inverse aurait pour le moins été étonnante compte tenu de la prégnance de la politique linguistique monolingue de l'État français moderne et de ses effets glottopolitiques en Normandie ; comment par exemple suivre une scolarité « normale » en Pays de Caux sans passer par le français ? Cette première question tout anodine qu'elle paraît ne doit pas cacher qu'une autre réponse aurait été possible : la dominance (dont il n'est pas question ici de faire le procès) a pour effet de rendre (au moins en discours) incompatible une socialisation langagière valorisante avec l'usage unique du cauchois.

Par ailleurs les réponses données font valoir que les personnes interrogées se représentent comme d'abord des francophones. La seconde question fait valoir (quasiment en miroir : 97%) que parler conjointement le cauchois et le français est « très avantageux » ; on touche là à ce que nous avons initialement situé comme étant une approche glottonomique autogestionnaire. En effet, les discours dominants tenus sur le cauchois (cette enquête en rend partiellement compte) font de cette langue non seulement une dégénérescence du français mais encore un seul témoignage évidemment patrimonial d'un passé sinon folklorisé du moins amené à disparaître. Sans présumer de la validité sociale de telles interprétations, il nous semble qu'une telle réponse montre la réalité d'un **diagnostic glottonomique** sur des interactions socio-langagières, où, effectivement, il y a des cas où ne parler que le français exclut de la communication, où connaître les deux systèmes référentiels permet l'identification au groupe de pairs, autrement dit où se construire bilingue n'est certainement pas une tare sociale mais un élément indispensable d'une identité culturelle spécifique. Effectivement, sans qu'un quelconque bilinguisme soit institué ou reconnu officiellement en pays de Caux, les pratiques discursives attestées en montrent la potentialité autant **active** car des locuteurs peuvent avoir à choisir entre telle ou telle langue car les deux assument à des degrés divers les fonctions identitaire et communicative), que **passive** car la mise en mot d'un tel choix est aussi une représentation sociale.

3 Conclusion

Nous souhaitons avoir dévoilé, par l'exposé de résultats certes partiels mais homogènes, quelques tendances intéressantes pour la compréhension de la situation sociolinguistique cauchoise. La dominance semble acquise mais, par ailleurs, rejette très fortement la polarité des attitudes que la relation

même de dominé/dominant semble inclure. Il manque dans ce compte-rendu d'enquête les analyses des formes discursives mais néanmoins, on peut percevoir certains faits tendus : se déclarer locuteur du cauchois et décliner de ce fait un faisceau d'attitudes langagières spécifique ne veut certes pas dire la compétence réelle en la matière, mais l'élicitation même montre la valeur symbolique de la dénomination des langues, y compris dans les configurations diglossiques où les interventions étatiques, les interactions sociales de tous ordres enjoignent les citoyens/locuteurs à la dénégation de leurs pratiques voire à l'auto-dénigrement.

4 Bibliographie

- BAVOUX CLAUDINE. (2003). « Quand des langues de grande proximité sont en contact : modalités d'existence et de coexistence », dans *Contacts de langues*, L'Harmattan, Paris, 25-35.
- BLANCHET PHILIPPE (Dir.) (2002). *Pratiques linguistiques régionales d'élèves du primaire et de collège en zone suburbaines de Bretagne gallo*, Rapport de recherche pour l'Observation des Pratiques Linguistique (DGLF), Université de Rennes 2, CREDILIF, 51 pages.
- BLANCHET PHILIPPE (1998). *Introduction à la complexité de l'enseignement du Français Langue Étrangère*, Peeters, Louvain, 253 pages.
- BULOT THIERRY (2003). « Le discours sur l'identité ethnolinguistique : identifier pour se définir en contexte diglossique », dans *Textes et Contextes Culturels*, Mont Saint Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 11 pages (A paraître).
- BULOT THIERRY (2004). « Les frontières et territoires intra-urbains : évaluation des pratiques et discours épilinguistiques », dans *Le città plurilingui. Lingue e culture a confronto in situazioni urbane / Multilingual cities. Perspectives and insights on languages and cultures in urban areas*, Udine, Forum in corso di stampa, 15 pages (à paraître)
- BULOT THIERRY, CAITUCOLI CLAUDE, LECONTE FABIENNE & MORTAMET CLARA (2003). « Élèves et étudiants dans l'Académie de Rouen : répertoires, pratiques, représentations », dans *France, pays de contacts de langues*, Les Cahiers de l'Institut Linguistique de Louvain 28/29, Louvain, 21-36.
- BULOT THIERRY, COURARD SÉVERINE (2001). « Patrimoine et langue : modernité dialectale et identité linguistique (Pays de Caux) », dans *Europa Ethnica* 58/1-2, W. Braumüller Verlag, Vienne, 58-63.
- BULOT THIERRY, JANNOT LAURENCE (2001). « Hétérogénéité linguistique en milieu scolaire. Les pratiques linguistiques régionales en Pays de Caux. », dans *Moderne Sprachen* 45/1, Praesens Verlag, Vienne, 38-52.
- BULOT THIERRY, LAROUCSI FOUED (1991). « La glottopolitique française de 1985 à 1989: tendances et perspectives » dans *Sociolinguistique Didacti-*

que du Français Langue Étrangère, Collection Bilans et Perspectives, Mont-Saint-Aignan, CLS-SUDLA, 101-118.

GUESPIN LOUIS (1985). « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique », dans *Cahiers de Linguistique Sociale* 7, Publications de l'Université de Rouen, Mont Saint Aignan, 14-32.

MARCELLESI JEAN-BAPTISTE (2003a). « De la crise de la linguistique à la linguistique de la crise : la sociolinguistique », *Sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 39-68.

MARCELLESI JEAN-BAPTISTE (2003b) « Corse et théorie sociolinguistique : reflets croisés », *Sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 267-278.